

Application du droit des installations classées pour la protection de l'environnement

> PUBLIC

Les membres de l'encadrement des entreprises et sites industriels comportant des installations classées :

- Direction générale
- Responsables de sites industriels
- Responsables HSE
- Juristes d'entreprises, de cabinets conseils

> OBJECTIFS

Sensibiliser l'encadrement aux contraintes techniques et juridiques qui structurent l'installation classée
Mise en situation par une étude de cas ouvrant sur des échanges interactifs

> PROGRAMME

Autour d'une étude de cas, il est proposé d'échanger sur des étapes de la vie d'une installation classée Seveso II et de jeter des ponts de compréhension entre les contraintes techniques et les contraintes juridiques qui structurent l'installation classée.

Les animateurs présenteront les outils méthodologiques mis en œuvre par les exploitants pour gérer le risque industriel, les aspects réglementaires et, au travers d'exemples d'événements classiques, les risques juridiques que tout gestionnaire d'installation classée doit connaître.

Le cas des plateformes multi exploitants sera traité ainsi que la thématique actuelle du vivre ensemble entre industrie et urbanisme avec le PPRT (droit de préemption, droit de délaissement, etc.).

> INFORMATIONS

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE	François RUEF Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle http://www.icsi-eu.org/
INTERVENANTS	juristes et industriels expérimentés dans le domaine
DURÉE	1 jour
DATES ET LIEUX EN 2009	Paris, dates non connues au moment de l'édition du catalogue
TARIF	1000 € HT / personne

RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTIONS

Délégation Rhône-Alpes ICSI – LYON Formation
Mel : delegation.rhone.alpes@icsi-eu.org
12 place Carnot 69002 Lyon
Tél.: 04 78 42 30 94 - Fax : 04 78 42 71 39

